

Villedieu-les-Poêles

Le Projet éducatif social local est signé

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 8 novembre 2017

528 mots



La signature de tous les partenaires, lundi après-midi, dans l'Espace cuivres de la Maison des services, le symbole d'actions consolidées en étant cofinancées.

Harmoniser dans l'intercommunalité les réponses aux besoins des familles. Le Projet éducatif social local (PESL), validé lundi, entend y parvenir.

Le projet

« **Ce n'est pas un aboutissement. On sait qu'il y a encore d'autres choses à faire.** » Lundi 6 novembre, en fin d'après-midi, à la Maison des services de Villedieu intercom, il n'était pas question pour Françoise Mauduit, vice-présidente, d'arborer une satisfaction pourtant de circonstance.

Le Projet éducatif social local (PESL) signé par Fabrice Rosay, sous-préfet d'Avranches, et des représentants du conseil départemental, de l'Inspection académique de la Direction départementale de la cohésion sociale, de la Caisse d'allocations familiales et de la Mutualité sociale, c'est pourtant l'assurance de « **bonifications** » des aides pour des actions à venir. « **Ce n'est qu'un début et ça ne fera qu'évoluer au fil des années** », promettait l'élue, rappelant que « **la réflexion était déjà en cours avant la fusion des communautés de communes** ».

Mêmes services pour tous

De son côté, Charly Varin, président de Villedieu intercom, appréciait pleinement : « **C'est une démarche enrichissante permettant un travail décloisonné avec des partenaires, que d'avoir monté un projet éducatif pertinent à l'échelle de notre territoire.** »

Référents parentalité ou jeunes, ouverture d'une Maison des jeunes à Villedieu, sont parmi « **des choses mises en place en fonction des absences sur une partie du territoire. C'est un travail d'unité que nous menons. Pour que tous les enfants aient les mêmes services** », avec « **beaucoup de formations pour les Maisons des jeunes, les ALSH (Accueil de loisirs**

sans hébergement) **et le Ram** (Relais assistantes maternelles), **et 8 000 € de matériel mis à disposition** ».

Première communauté de communes de la Manche à voir son PESL validé, même consciente du rôle « **de locomotive** » en la matière, Françoise Mauduit n'en tirait pas pour autant gloire, plutôt portée vers l'avenir. « **On a eu la chance d'être une intercommunalité conservant son périmètre. On a gagné du temps.** »

Satisfaction générale

« **Un projet ambitieux fondé sur un véritable diagnostic vaste et descriptif** », louait le sous-préfet, comme Alain Salmon, président départemental de la Caf reprenant les termes de « **projet ambitieux** ». Jean Lhuissier, directeur académique de la Manche, avait approuvé Françoise Mauduit soulignant que le PESL « **traite de l'éducation dans son ensemble** », associant « **parents et grands-parents, Ram, centres de loisirs et collèges** ».

Représentante du conseil départemental, Martine Lemoine, pensant au futur espace parents, parlait, elle, « **de consolider la démarche** ».